



Diplôme d'Etat

Assistant de Service Social

RNCP 37675

Diplôme d'Etat de niveau 6

Le Diplôme d'Assistant de Service Social est un diplôme de niveau 6 gradé licence (BAC+3) délivré au nom du ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles.

Date de l'échéance de l'enregistrement : 31/08/2026

LA PROFESSION

L'assistant de service social (ASS) intervient auprès de personnes confrontées à diverses difficultés : économiques, d'insertion, familiales, de santé, de logement.

Il accueille, soutient, oriente et accompagne la construction de projets en tenant compte des potentialités des personnes et des possibilités offertes par la collectivité. Tenu au secret professionnel, l'ASS doit réussir, dans le cadre de ses missions, à instaurer une relation de confiance avec ses interlocuteurs. Quatre missions principales relèvent de sa compétence : l'évaluation de la situation des intéressés, le conseil et l'orientation des personnes en difficulté, l'accompagnement des personnes sur la base d'un projet, la participation au développement social local.

LES LIEUX D'INTERVENTION

- Collectivités locales (départements et Communes)
- Etat (Ministère des Affaires Sociales, de l'Education nationale, de la Justice ...)
- Etablissements publics (hôpitaux ...)
- Organismes de protection sociale (caisses de sécurité sociale, d'allocations familiales, de retraite)
- Entreprises industrielles et commerciales privées ou publiques
- Associations du secteur sanitaire et social

LES APTITUDES

- Intérêt pour les questions sociales et les besoins des personnes
- Sens de l'écoute
- Goût pour la communication et les relations humaines
- Sens du travail en équipe
- Bonne culture générale

Les domaines et les secteurs d'intervention sont extrêmement diversifiés.

LE CONTENU DE LA FORMATION

Une formation professionnelle en 3 ans en formation initiale ou situation d'emploi, soit 1740 heures théoriques et 1820 heures pratiques. Les allègements de formation sont étudiés individuellement avant l'entrée en formation et dépendent des titres détenus par les candidats. Des dispositions spéciales sont prévues pour les personnes déjà titulaires d'un diplôme en travail social. Pour les conditions d'accès par la VAE, consulter notre site Internet.

LA DURÉE DE FORMATION

► 1740 HEURES DE FORMATION THÉORIQUE

La formation préparant au DEASS est organisée en 4 domaines de formation qui structurent la formation :

DF 1 : Intervention professionnelle (650h)

DF 2 : Analyse des questions sociales et de l'intervention professionnelle (574h)

DF 3 : Communication professionnelle (248h)

DF 4 : Dynamique interinstitutionnelle, partenariats et réseaux (268h)

Les blocs de compétences peuvent être validés séparément après jury plénier et sont acquis à vie.

► 1820 HEURES DE FORMATION PRATIQUE

1 stage de 8 semaines en 1ère année
(obligatoire en 1ère année)

2 ou 3 stages d'une durée totale de 44 semaines
(répartis entre la 2ème année et la 3ème année)



LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présence aux cours et méthodologies, participation, travaux intermédiaires (DST, fiches de lecture, exposés collectifs, enquête de terrain, travaux de groupe) et dossiers écrits de contrôle continu + présentation orale ou épreuve sur table (voir référentiel de certification), rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel.

LES OUTILS

Cours, conférences, séminaires, débats, travaux de groupe, enquêtes, accompagnements aux écrits et au numérique, projets individuels et collectifs, projets de mobilité internationale, plateformes numérique, aménagements pour les personnes en situation de handicap.

STAGES ET VOYAGES D'ÉTUDES
POSSIBLES À L'INTERNATIONAL



Erasmus+



LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire du baccalauréat ou
 - Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4 ou
 - Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels (VAP), en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation
- **Et satisfaire à l'épreuve orale d'admission**

LES COÛTS

Frais de sélection : **80€**

Droits d'inscription : **175€** par année de formation

CVEC (uniquement pour la formation initiale) : **105€** (2025-2026)

Coût de la formation : **20 880€**

LES FINANCEMENTS



	FINANCEMENT	INSCRIPTION	NOMBRE DE PLACES
Etudiants	Formation financée par la Région SUD	 Entrez dans l'enseignement supérieur	50
Demandeurs d'emploi	Formation financée par la Région SUD	Dossier à télécharger sur www.irts-pacacorse.com	25
Salariés	Apprentissage, employeur, OPCO, Transition Pro, CPF...	Dossier à télécharger sur www.irts-pacacorse.com	25



LIEU DE FORMATION

IRTS PACA CORSE

10, avenue Alexandre Ansaldi
13014 Marseille

04 91 67 13 00

CONTACT INFORMATION

scolarite@irts-pacacorse.com

**Prestations, locaux accessibles et référents
aux personnes en situation de handicap**



www.irts-pacacorse.com 



@irtspacacorse